

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21104 - 78ÈME ANNÉE

## DÉCISION "HISTORIQUE" SUR LES REQUINS AU SOMMET SUR LES ESPÈCES MENACÉES

La Conférence sur le commerce international des espèces menacées a pris le 25 novembre une décision qualifiée d'"historique" par le pays hôte, le Panama, visant à protéger une cinquantaine d'espèces de requins menacés par le florissant trafic de leurs ailerons en Asie.

Au cours de cette 19ème Conférence (COP19) de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES), les délégués de 183 États et de l'Union européenne (UE) ont décidé en séance plénière de réguler la pêche de 54 espèces de requins requiem (Carcharhinidae) et de requins-marteaux (Sphynidae).

Ces squalos ont été inscrits à l'Annexe II de la CITES limitant strictement le commerce de certaines espèces par consensus. Le Japon, a émis des réserves vis-à-vis de la protection accordée au requin bleu, estimant qu'il ne s'agit pas d'une espèce menacée.

Le délégué japonais a exprimé "*la vive préoccupation*" de son pays concernant les conséquences de cette décision jugée "*préjudiciables d'un point de vue social et économique*" pour les pêcheurs de son pays.

Le Japon est l'un des pays occidentaux les plus réticents à la mise en place d'une protection des requins, qui sont un fonds de commerce très rentables pour les japonais.



La protection de ces requins a été demandée par l'UE et une quinzaine de pays, dont le Panama. Ce mesure a été la plus discutée des décisions du sommet qui a débuté le 14 novembre.

La protection des requins est devenue au fil des débats une mesure emblématique de la conférence et plusieurs délégations avaient posé sur leurs bureaux des requins en peluche.

Shirley Binder, la déléguée du Panama, a indiqué que les requins qui bénéficieront dorénavant de la protection de la CITES représentaient "*approximativement 90% du marché*" des ailerons de requins.

Ce marché, dont le centre est à Hong Kong, dépasse le demi-milliard de dollars par an (483 millions d'euros). Les ailerons peuvent se vendre 1.000 dollars le kilo en Asie de l'Est pour confectionner des soupes très réputées de la gastronomie chinoise traditionnelle.

En 2020, une étude publiée dans la revue *Biology Letters* a révélé que chaque année, les ailerons de 73 millions de requins appartenant à des espèces menacées, comme le requin-marteau halicorne ou le requin à grandes ailes du genre *Lamiopsis*, ou à des espèces plus communes issues de la pêche durable, sont vendus pour finir en soupe d'ailerons de requin.

D'après le directeur pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'ONG IFAW, Joaquin de la Torre, *"les requins et les raies sont aujourd'hui le groupe d'espèces les plus menacées, plus menacées même que les éléphants et les grands félins"*.

*"La demande internationale pour leurs ailerons et leur chair (...) a provoqué une diminution significative de leurs populations dans le monde entier : on estime que plus de 100 millions de requins meurent chaque année dans les pêcheries, soit le double" du nombre des prélèvements permettant de préserver l'espèce*", a-t-il déclaré à l'AFP.

Le monde *"est au milieu d'une grande crise d'extinction des requins"*, renchérit Luke Warwick, le directeur pour la protection des requins de l'ONG Wildlife Conservation Society (WCS).

Les raies-guitares (*Rhinobatidae*) et des espèces de raies d'eau douce (*Potamotrygon*) vont aussi bénéficier de la protection de l'Annexe II, a décidé la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES) par consensus.

Les espèces désormais protégées ne sont pas encore menacées d'extinction mais pourraient le devenir si leur commerce n'était pas rapidement contrôlé. L'Annexe I interdit tout le commerce de certaines espèces.

*"Ceci restera dans les mémoires comme le jour où nous avons inversé la tendance pour empêcher l'extinction des requins et des raies*

*du monde"*, a indiqué dans un communiqué l'ONG Wildlife Conservation Society (WCS).

*"Cette liste historique d'une centaine d'espèces fortement commercialisées conduira à l'adoption des mesures de conservation au niveau national dont ces espèces ont urgemment besoin. La prochaine étape cruciale consistera à mettre en œuvre ces inscriptions et à veiller à ce qu'elles se traduisent par des mesures commerciales et de gestion des pêches plus solides dès que possible"*, a averti l'ONG.

---

## VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : UN GUIDE À DESTINATION DES EMPLOYEURS PUBLICS

**Le ministère de la Fonction publique a publié ce 25 novembre 2022 un guide pour sensibiliser les employeurs publics aux violences faites aux femmes.**

Le but de ce guide est de provoquer un *«changement de culture»*, afin de sensibiliser les employeurs publics aux violences sexistes et sexuelles et de mieux recueillir les signalements des victimes.

Depuis 2018, seule une centaine de sanctions (du simple avertissement à la révocation) ont été prononcées tous les ans contre des agents de la fonction publique d'État pour des violences sexistes et sexuelles.

Les femmes représentent près de six agents sur dix dans la fonction publique d'État, qui emploie environ 2,5 millions de personnes.

*«Il y a une vraie appropriation des*

*dispositifs (de signalement) à mener», a admis l'administration, qui promet une «tolérance zéro» pour les violences sexistes et sexuelles.*

Depuis une loi de 2019, les employeurs publics sont obligés de prévoir un dispositif de signalement pour le harcèlement moral, les discriminations et les violences sexistes et sexuelles.

Mais jusqu'ici, «la communication sur les dispositifs de signalement n'était peut-être pas suffisamment exploitée et donc il y avait une méconnaissance», a indiqué le ministère.

Les signalements et les sanctions sont trop faibles, ce qui montre aussi «la difficulté de témoigner de ces faits dans un contexte professionnel».

Raison pour laquelle, le ministère a décidé de publier ce guide à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, le 25 novembre.

Le document a été envoyé aux employeurs des trois versants de la fonction publique (État, territoriale, hospitalière). Ce manuel est structuré en deux parties :

- définir précisément ce que sont les violences sexistes et sexuelles,
- prévenir et à les sanctionner, en plus d'accompagner les victimes présumées et les personnes mises en cause.

«Il y a un changement de culture à accompagner, ça fait partie de nos priorités pour 2023», a affirmé le ministère de la Fonction publique. Un bilan du réseau national de référents violences sexistes et sexuelles, et de son maillage territorial, doit notamment être tiré

## VIOLENCES SEXISTES, SEXUELLES ET CONJUGALES

### LA LOI VOUS PROTÈGE



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

---

### LIEUX DE RESSOURCES

#### [ DANS L'URGENCE ]

**17**  
POLICE / GENDARMERIE

**112**  
N° URGENCE EUROPÉEN

**PAR SMS**  
**114**

**115**  
HÉBERGEMENT

**15**  
URGENCES MÉDICALES

---

### [ POUR EN PARLER ET S'INFORMER ]

**Les associations locales**

**CIDFF 17**  
Service d'aide aux victimes : 05 46 51 02 50

**TREMLIN 17**

- Royan : 05 46 39 04 00
- Saintes : 05 46 74 43 21
- Saint-Jean-d'Angély : 05 46 24 07 35

**EPD LES 2 MONTS**

- Haute Saintonge : 05 46 04 59 03

3 9 19

3919

ARRÊTONS  
LES VIOLENCES

APPEL GRATUIT ET ANONYME  
9h à 22h en semaine  
9h à 18h samedis, dimanches et jours fériés

---

### [ POUR PORTER PLAINTE ]

Dans votre commissariat de police ou brigade de gendarmerie

7J/7 24H/24

Les policiers ou gendarmes ouvrent une enquête. Le Procureur de la République sera informé de la situation et appréciera les suites à donner.



---

### [ POUR SIGNALER UNE VIOLENCE EN LIGNE ]

• Sur le site :

  
ordinateur

  
tablette

  
smartphone

> [www.arretonslesviolences.gouv.fr](http://www.arretonslesviolences.gouv.fr)

Accès gratuit, sans obligation de déclarer son identité.

## victimes de violences sexuelles et sexistes

Des policiers et des gendarmes à votre écoute



Un tchat en ligne 24h/24 et 7j/7

Un dialogue anonyme et confidentiel



connectez-vous

PORTAIL DE SIGNALEMENT

#NeRienLaisserPasser

signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



police de sécurité du quotidien



Gendarmerie Nationale



## BLACK FRIDAY ! SA LA PA ANKOR IN BOB SA ? MI OI SA IN TANTINÉ RASSIST, ANTOULÉKA I VO PA LA MÉTODE BISOU.

**Mézami si zot i garde télé mwin lé sir zot i mank ar pa in piblisité dsu lo black Friday- lo vantredi noir- é kissoi par internet, kissoi dann magazin, kissoi pou in l'aboneman, anfin pou gaspiye in pé oute la moné si wi vé... Black Friday lé la.**

L'èrla mi domande pou kossa i apèl sa konmsa. Pou koué black Friday pou so dèrnyé vantredi moi d'novanm. Pars zour-la té noir afors l'avé d'moune osinonsa in vilin sogrè lé kashyète ladan ?

Pars i paré dann tan lésklavaz laba dann l'amérik l'avé in zour téi solde bande zésklav é zour-la téi brade bande zésklav bann éspéssyalist la trète l'avé pa gingn ékoulé.

Méssyé Groguèl i di sa la pa konmsa é li akrosh ali avèk lésplikassion « *noir avèk demoune* ».

Pou mwin lé tro bo pou ète vré é mi kontinyé panssé l'avé la dsou in

l'inspirassion kaziman rassist mé lé vré mwin ossi mi gingn pa prouvé sak mwin l'aprè afirmé. Mé mi panss m'a rodé , m'a rodé, é kan v'ariv l'ané proshène mi panss m'a nyabou dévoil la vérité.

Antouléka, sak lé sir sé ké lo black Friday, sa in manyèr pou foute anou d'dan, pou fé ashté anou bande zinitilité.. Par l'fète zot i koné la méthode bisou ? B konm bézwin, i konm immédia, s konm sanblab, o konm origine, u konm utile .Mézami sa i rézume bien lo sink késtyon i fo ni poze aou avan ashté kékshoz.

Fransh vérité, sa lé méyèr ké lo black Friday pars sète la i pouss aou pou ashté an kantité, san kalkilé. Bisou, sé amenn aou a poz sink késtyon pou pa gaspiye oute larzan. Konmsa mi konpran la vi.

A bon ékoutèr-salu.

**Justin**

## Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;  
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:  
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques  
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:  
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP: 0916Y92433